

Nouvelles de l'industrie européenne des solvants

DANS CE NUMÉRO: SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'utilisation sans risque des solvants sur le lieu de travail – Semaine européenne de la sécurité et de la santé au travail

Durant la Semaine européenne de la sécurité et de la santé au travail, des centaines d'événements seront organisés à travers l'Europe en octobre 2003. ESIG envisage de participer à plusieurs de ces événements.

La Semaine européenne 2003 est une campagne d'information destinée à promouvoir les activités qui permettent de réduire le risque lié au travail avec des substances dangereuses sur le lieu de travail. Cette campagne est coordonnée par l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail avec le siège à Bilbao et se déroulera dans tous les États membres et futurs adhérents à l'UE. Avec le soutien des États membres et des pays participant au processus d'élargissement, de la Commission européenne et du Parlement, des syndicats, des employeurs et d'autres fédérations, cette initiative annuelle est devenue l'événement le plus important du point de vue de la sécurité et de la santé en Europe. Il offre une occasion unique d'attirer l'attention sur l'importance de la sécurité et de la santé au travail.

ESIG accueille chaleureusement cette initiative et soutiendra les événements à venir dans des pays tels que l'Allemagne, l'Italie, le Portugal et le Royaume-Uni. Par exemple:

- ESIG distribuera différentes brochures et affiches et des manuels développés en coopération avec des tiers tels que la Confédération italienne des petites et moyennes entreprises, CONFAPI.
- Au Portugal, où la semaine de la sécurité aura lieu du 13 au 17 octobre, ESIG œuvre avec IDICT, l'agence portugaise pour la santé, au développement d'une brochure axée sur l'utilisation sans risque de solvants. IDICT distribuera cette brochure au Portugal.
- Parmi les autres matériels disponibles figurent les affiches relatives aux 'choses à faire et à éviter', des brochures relatives au 'Guide des meilleures pratiques' et aux 'solvants au travail'. Celles-ci ont été spécialement conçues pour améliorer les connaissances des utilisateurs au niveau des règles pratiques, en particulier celles au niveau des petites et moyennes entreprises.

Suite à la page suivante

Lauréat du concours

Nous avons reçu beaucoup de réponses correctes au questionnaire figurant dans notre dernière lettre d'information et tenons à remercier tous les participants. Félicitations à **Eva Maria Carballeira Fernandez de COTANCE** (la Confédération des Associations nationales de Tanneurs et Mégissiers de la Communauté européenne) qui a gagné un week-end pour deux personnes à l'hôtel Hilton de son choix ! La réponse correcte à la question 'Quelle méthode est la plus efficace pour réduire la couche d'ozone en Europe ?' était bien entendu c : 'la réduction des oxydes d'azote est toujours efficace, la réduction des COV naturels est clairement impossible, tandis que la réduction des COV émis par l'homme s'avère insuffisante.'

ESIG lance un nouveau site web



Les copies d'écran (sur cette première page) illustrent le nouveau site web d'ESIG qui sera lancé en octobre. Le site web s'est vu conférer un nouveau style et une nouvelle structure, ainsi qu'une mise à jour technologique pour vous permettre de trouver plus facilement les informations nécessaires. Autre nouveauté : l'option d'enregistrement de vos coordonnées vous permet d'être automatiquement informé lorsque le site web s'enrichit de nouvelles informations – nous vous encourageons à utiliser cette option de sorte que nous puissions vous tenir informé.



La sécurité au travail

Suite de la page 1:

Les fiches de données de sécurité sont une condition essentielle et obligatoire pour fournir des informations sur l'utilisation sans risque de produits. En outre, ESIG fournit des conseils détaillés directement aux utilisateurs et consommateurs. Ci-après, vous trouverez un aperçu de quelques documents produits par ESIG, tous étant également disponibles sur le site web d'ESIG (www.esig.org):



➤ La dernière brochure d'ESIG 'Les solvants au travail' s'adresse aux travailleurs qui sont directement en contact avec des solvants et qui encourent un risque d'exposition à ces produits. Elle passe brièvement en revue les principales industries où on utilise des solvants et explique quelles précautions doivent être prises et de quelle manière il convient de prendre celles-ci.

➤ Récemment, ESIG a publié un guide des meilleures pratiques traitant de la gestion des solvants inflammables. Les autres guides couvrent des sujets tels que la manière de gérer l'exposition aux solvants, et de mesurer les concentrations de vapeurs de solvants sur le lieu de travail.

➤ Les "ESIG Solvent Stewardship Awards" (Prix de gestion responsable des solvants) qui sont offerts chaque année aux sociétés qui présentent un degré élevé d'engagement au niveau de la promotion de l'utilisation responsable et sans risque des solvants.

➤ Au moment de l'adoption de la directive sur les solvants (99/13/EC) et au cours de sa mise en application ultérieure, ESIG a mis à disposition le programme 'VOC Abatement Advisor' de réduction des composés organiques volatils : un fichier à télécharger qui permet aux utilisateurs de comparer rapidement et efficacement les aspects techniques et économiques de toutes les principales méthodes de réduction des émissions de COV. Utilisant les paramètres des cycles de fabrication (tels que l'écoulement d'air et la concentration de solvants) et basé sur des questions interactives, le programme déterminait la méthode de réduction appropriée et calculait les coûts d'exploitation et d'investissement y afférents.

➤ Les producteurs de solvants hydrocarbonés ont développé un modèle qui s'appelle l'"Air Change Index" (ACI ou indice de renouvellement de l'air) afin de promouvoir l'utilisation sans risque de peintures décoratives à base de solvants. L'indice de renouvellement de l'air repose sur l'application d'un litre de peinture dans des conditions normales, puis prédit le nombre de fois que l'air doit être renouvelé pour s'assurer que le niveau de concentration des vapeurs de solvants demeure sans risque pour le travailleur. Les produits présentant un indice faible de renouvellement de l'air nécessitent moins de contrôles pour maintenir le niveau de concentration sur le lieu de travail en deçà des limites d'exposition professionnelle (LEP) et sont par conséquent plus facilement utilisables sans risque par rapport aux produits qui présentent un indice de renouvellement de l'air élevé.

➤ Les producteurs de solvants oxygénés, préoccupés par le profil toxicologique plus important de quatre produits à base d'éther de glycol parmi une très grande famille de solvants courants et ne présentant aucun risque, ont mis en œuvre des mesures strictes de contrôle de la chaîne d'approvisionnement. Seuls les utilisateurs agréés peuvent recevoir ces produits pour des applications spécifiques où il n'existe actuellement aucune autre alternative. Avec ces mesures, on empêche l'utilisation de ces matériaux pour toute consommation publique.

➤ ESIG a conçu une étiquette de prévention pour les solvants avec un message visuel clair insistant sur les 'choses à faire et à éviter' lors de l'utilisation de solvants, adressée aux travailleurs des petites et moyennes entreprises. Cette étiquette, dont on prévoit la traduction dans la plupart des langues européennes, sera apposée sur les conteneurs de solvants distribués aux petites entreprises, par le biais de distributeurs sélectionnés. Des affiches, basées sur ces recommandations, ont également été créées pour partager les principes de base de l'utilisation sans risque de solvants.

La gestion responsable des solvants proposée par ESIG a pour but de s'assurer que les utilisateurs et les consommateurs sont mieux informés et équipés pour tirer avantage des caractéristiques uniques des solvants, de manière responsable et sans risque.

Pour de plus amples informations sur la Semaine européenne de la sécurité et de la santé au travail 2003, consultez également l'adresse suivante: osha.eu.int/ew2003/about/index_en.htm ou visitez le site web d'ESIG: www.esig.org.



ESIG lance le Guide des meilleures pratiques n°4: Gestion des solvants inflammables

ESIG a publié le quatrième numéro de la série des Guides des meilleures pratiques. Cette dernière édition décrit les meilleures manières de gérer l'un des principaux dangers liés aux solvants, leur caractère inflammable.

Le guide résume les recommandations clés à considérer lorsqu'on manipule des produits inflammables. Il expose également en détail les caractéristiques du produit liées au caractère inflammable et examine en profondeur certains thèmes liés à l'électricité statique et aux exigences à remplir durant le processus de manipulation de solvants.



La plupart des solvants sont considérés comme dangereux en raison du point d'ébullition relativement faible qui les caractérise. Bien entendu, il s'agit d'une propriété recherchée de nombreuses formules dans lesquelles on utilise les solvants, car le solvant doit s'évaporer afin de former le film de revêtement ou d'adhésif souhaité. Cependant, tout cela doit être géré avec soin. Les vapeurs créées par les solvants à des températures ambiantes peuvent prendre feu si les conditions de stockage et du processus ne font pas l'objet d'un contrôle adéquat. Le nouveau guide passe brièvement en revue des systèmes de contrôle permettant de gérer ce risque.

L'extrait suivant du guide fournit un aperçu des "10 conseils à suivre"

1. Informez-vous sur le (les) solvant(s) que vous utilisez et ses (leurs) propriété(s). Vous pouvez obtenir facilement ces informations en consultant la FDS (fiche de données de sécurité) de vos fournisseurs qui DOIT vous être fournie pour chaque produit que vous utilisez.
2. Éliminez toutes sources potentielles d'ignition telles que veilleuses, cigarettes, brûleurs, optez pour des systèmes de travail sûrs, une sélection appropriée des équipements, et la réduction au minimum de l'électricité statique accumulée en utilisant du matériel adéquat et en prévoyant des aménagements de mise à la terre. Il est surprenant de constater que bien que l'électricité statique soit la source d'ignition la moins évidente, elle constitue la source d'incidents la plus commune.
3. Veillez à assurer une bonne ventilation en utilisant du matériel d'extraction ou, au moins, en travaillant dans une pièce aérée (laissez les portes et fenêtres ouvertes).
4. Travaillez avec les solvants si possible à température ambiante. Évitez de chauffer la pièce. Cela favorise le dégagement des vapeurs de solvants. En toutes circonstances, vous devez travailler bien en dessous du point d'ébullition du produit (vous pouvez obtenir des informations à ce propos dans la FDS des fournisseurs).
5. Informez, instruisez et formez toutes les personnes utilisant des solvants.
6. Rendez compte de tous les incidents, par ex. les fuites et prévoyez des installations de nettoyage et d'évacuation. Si le rapport est correctement établi, il doit contribuer à l'élimination des points faibles et défaillances du processus dans le futur.
7. Fournissez des solutions secondaires de confinement, tels que des bacs de rétention ou des tambours surdimensionnés. Le bac de rétention forme une zone de protection étanche située en dessous de la zone de stockage du solvant, doit être suffisamment grand pour contenir tout le volume stocké en cas de fuite. Un tambour qui coule peut être donc mis à l'intérieur d'un tambour surdimensionné pour éviter le déversement.
8. Veillez à prendre des précautions particulières lors du chargement et du déchargement de véhicules et de conteneurs.
9. Développez un Plan d'urgence court et succinct et mettez-le à la disposition de toutes les personnes susceptibles d'être présentes dans toute zone d'accident potentiel.
10. Envisagez les solutions de stockage inerte tels que les ciels d'azote.

Les numéros précédents du Guide des meilleures pratiques publiés par ESIG pour promouvoir l'utilisation sans risque de produits solvants sont:

1. Mesurer les concentrations de vapeurs de solvants dans l'environnement professionnel
2. Guide de maîtrise de l'exposition aux solvants
3. Guide pratique pour mesurer les concentrations de vapeurs de solvants à l'aide de tubes d'indicateurs chimiques

Tous ces guides sont disponibles en version PDF sur le site web d'ESIG www.esig.org et soulignent l'engagement permanent d'ESIG et de ses sociétés membres visant à assurer la sécurité en matière d'utilisation de solvants.

British Coatings Federation - Lauréate des "Solvent Stewardship Awards" (Prix de gestion responsable des solvants) 2002 d'ESIG

Une partie importante du travail d'ESIG consiste à promouvoir le partage des bonnes pratiques et l'amélioration continue dans l'usage des solvants. Depuis 1999, ESIG décerne des prix aux sociétés qui réalisent des performances exceptionnelles en matière de santé, de sécurité et d'écologie dans l'utilisation des solvants.



En 2002, la British Coatings Federation (BCF) s'est distinguée comme grande lauréate pour son large soutien à l'industrie du revêtement dans tous les aspects de la gestion des solvants (c'est la deuxième fois qu'une association/fédération s'est vu décerner un prix). La BCF est la seule organisation professionnelle britannique pour le secteur manufacturier du revêtement. Elle fournit un éventail de services à ses sociétés membres y compris la diffusion et l'encouragement des bonnes pratiques, l'établissement de normes industrielles, l'offre de programmes de formation et l'organisation de réunions pour les groupes d'intérêt et ses membres.

Le programme d'amélioration continue 'Coatings Care' de BCF inclut les éléments suivants : le processus 'Environmental Management Code and Guidance' qui permet une analyse comparative et une planification de la réduction des émissions de solvants; les documents 'Community Liaison Code and Guidance' qui s'adressent aux riverains et abordent les problèmes locaux; l'ouvrage 'Guidance on Housekeeping and Spills package'

de BCF, qui bénéficie du soutien du Bureau pour la Santé et la Sécurité (BSS) au Royaume-Uni, fournit des conseils sur la prévention et le contrôle des déversements ainsi que les mesures à prendre en cas d'accidents.

La BCF publie également un programme SafetyNet sur CD-ROM qui traite de la sécurité sur le lieu de travail, y compris la manipulation des liquides inflammables ainsi que la classification des solvants et l'évaluation des risques.

La BCF influence l'évolution des procédés et des performances du produit par le biais, par exemple, de son Guide des bonnes pratiques sur la prévention de la pollution. Celui-ci contient des normes industrielles pour permettre aux fabricants de réduire la quantité d'effluents contenant des solvants et de minimiser la pollution potentielle du sol ou des eaux souterraines. Dans ce domaine, la BCF s'implique également dans l'initiative du BSS (British Safety Standards) relative à l'inspection des usines de fabrication de revêtements, qui inclut un examen sur la manipulation des solvants.

Outre ses services directs aux membres, la BCF entretient un dialogue constant avec les organismes de régulation et les décideurs sur les questions de législation évolutive, de santé et d'environnement. Dans d'autres domaines de la communication, elle organise des séminaires interactifs sur les aspects afférents à l'utilisation, la manipulation et l'évacuation des solvants, tandis que son programme 'Coating Care Indicators of Performance' fournit, dans un format pratique, des informations régulières sur l'évaluation de l'amélioration des performances y compris l'utilisation de solvants entre 1996 et 2001.

ESIG tient à féliciter la BCF – son staff, ses membres et collaborateurs – pour la performance qui lui a valu cette reconnaissance et adresser ses remerciements à l'organisation pour son engagement explicite et enthousiaste au niveau de la sécurité en matière de solvants.

"La British Coatings Federation a eu l'immense honneur d'être proclamée lauréate du Prix de gestion responsable des solvants 2002 décerné par ESIG. Ce prix reconnaît l'engagement de BCF pour encourager les bonnes pratiques en matière de gestion des solvants dans l'industrie du revêtement, l'énorme labeur consacré au Coatings Care pour soutenir les sociétés dans leurs efforts d'amélioration de l'environnement et la protection des intérêts des membres sur le plan de l'utilisation des solvants".

(Moira McMillan, Chief Executive de BCF)



CALENDRIER

Automne 2003:

Étude de l'IPPC – la Commission attend une étude après le rapport sur la communication de la DG Environnement et la consultation internet

27 octobre 2003:

Réunion du Conseil des Ministres de l'Environnement

Fin octobre 2003:

IPP (Integrated Product Policy) – délai pour l'appel de propositions

Novembre 2003:

Proposition de directive relative aux limites du contenu en COV des peintures et vernis décoratifs et produits de retouche automobile – Adoption par le Conseil d'une position commune

24-25 novembre, Bruxelles, Conférence:

Commission européenne, DG Entreprise – "La Performance environnementale de l'industrie européenne"

Janvier-juin 2004:

Présidence irlandaise de l'UE

Mars/avril 2004:

Publication des recommandations issues du programme CAFÉ

Mai/juin 2004:

Élections du Parlement européen; Nouvelle Commission

CONSEILS DE PRUDENCE

CONCERNANT L'UTILISATION DE SOLVANTS

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Consulter l'étiquette et la fiche de données de sécurité du produit.	NE PAS FUMER PAS DE SOURCE D'IGNITION Ne pas fumer en présence de solvants et éviter toute source d'ignition.	
	PROTECTION DES YEUX Porter des lunettes de sécurité, à protection latérale si nécessaire.	ELECTRICITÉ STATIQUE Eviter l'accumulation de charges électrostatiques par une mise à la terre appropriée.	
	VENTILATION S'assurer d'une bonne aération. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.	VAPEURS Conservier le récipient fermé. Ne pas respirer les vapeurs.	
	PROTECTION DE LA PEAU Porter des gants et des vêtements de protection. Eviter autant que possible tout contact avec la peau.	NE PAS MANGER ET NE PAS BOIRE Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation des solvants.	
ELIMINATION Eliminer le produit en respectant les réglementations locales.		ELIMINATION Ne pas mettre à l'égout ni déverser dans l'environnement.	

ESIG
European Solvents Industry Group



QUIZ

1. Que faire en cas de déversement de solvants?

- a) Rien du tout, car il va s'évaporer sans créer aucun dommage
- b) Nettoyer immédiatement en utilisant le matériel d'absorption à disposition
- c) Transférer le solvant répandu dans un autre conteneur
- d) Informer mon superviseur/management de l'incident

2. Je peux fumer sans risque si je ne sens pas l'odeur de solvants sur le lieu de travail:

- a) Vrai
- b) Faux

3. La FDS publiée par le fournisseur de solvants correspond à l'abréviation suivante:

- a) Fiche de Description des Solvants
- b) Fiche de Données de Sécurité
- c) Fiche de Détection de Solvants
- d) Fiche des Distributeurs de Solvants

4. Avant de commencer à travailler avec des solvants ou produits contenant des solvants, je dois:

- a) Éteindre les flammes nues et arrêter de fumer
- b) Mettre des lunettes, gants et vêtements de protection
- c) M'assurer que la pièce est correctement aérée
- d) Éviter l'électricité statique par un aménagement correct de mise à la terre
- e) Respecter toutes les consignes susmentionnées.

5. Comment se débarrasser des solvants usagés?

- a) Laisser le conteneur ouvert dehors, le solvant s'évaporer sans risque.
- b) Le déverser dans le canal ou le dépotoir le plus proche ; il se biodégradera en temps utile
- c) L'enflammer
- d) Contacter un expert de gestion des déchets agréé, qui procédera à leur recyclage ou à leur destruction sans risque en fonction de la nature du matériau utilisé.

6. Comment savoir si le lieu de travail est correctement aéré?

- a) Le voyant lumineux du ventilateur placé sur le lieu de travail est allumé
- b) Les rubans attachés au ventilateur flottent
- c) On ne sent pas l'odeur de solvants
- d) Le canari chante encore dans sa cage

7. Les informations qui doivent être accessibles à toutes les personnes travaillant avec des solvants comprennent:

- a) Une procédure d'évacuation d'urgence pour toutes les zones d'incident potentiel
- b) La Fiche de Données de Sécurité relative à tous les solvants utilisés sur le lieu de travail
- c) Des procédures de travail sans risque, y compris les indications "Ne pas fumer", "Assurez-vous que les ventilateurs sont allumés" et "Portez des vêtements de protection"
- d) Toutes les consignes susmentionnées.

parfois une obligation légale dans certains cas.

des employés qui travaillent régulièrement avec des solvants relève du bon sens, et constitue (7) la réponse D) est correcte. Le fait de mettre toutes les informations possibles à la disposition

est probablement révolue depuis longtemps ;

et l'époque où l'on utilisait des canaris pour détecter des substances dangereuses dans l'air, (6) les réponses A) et B) sont correctes. L'odeur ne suffit pas pour détecter la présence de solvants,

sans risque des produits qui génèrent des déchets dangereux.

Il existe à travers toute l'Europe des experts en gestion des déchets, agréés pour le traitement la nature, et enflammer ceux-ci s'avère simplement dangereux et comporte un risque de pollution.

(5) la réponse D) est correcte. Il convient d'éviter les déversements inutilisés de solvants dans

avec des solvants.

(4) la réponse E) est correcte. Toutes ces précautions doivent être prises lorsque l'on travaille prendre en cas d'exposition ou de déversement.

explique les caractéristiques sanitaires et écotoxicologiques du produit et les mesures à chaque société qui utilise leurs solvants dispose de la Fiche de Données de Sécurité, qui

(3) la réponse B) est correcte. Les fournisseurs de solvants sont contraints de s'assurer que comporte TOUJOURS un risque.

être détectés même en cas de concentrations dangereuses. Fumer en présence de solvants (2) la réponse B) est correcte. Certains solvants ont un seuil olfactif élevé et peuvent ne pas

en place des procédures de prévention de ce type d'incidents.

mis à disposition), et d'informer le management de l'incident de sorte que l'on puisse mettre important de stopper la source de la fuite et d'utiliser du matériel absorbant (qui devrait être

s'évaporer dans l'atmosphère et contribuera potentiellement à la formation d'ozone. Il est cette évaporation ne comporte aucun risque, et même si elle se produit dehors, le solvant (1) les réponses B), C) et D) sont correctes. Le solvant peut s'évaporer, mais il n'est pas garanti que



SOLUTIONS EST PRODUITE PAR LE GROUPEMENT DE L'INDUSTRIE EUROPEENNE DES SOLVANTS ESIG

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site internet:
www.esig.or ou contactez:
Pierre de Kettenis,
EUROPEAN SOLVENTS INDUSTRY GROUP,
CEPIC, Avenue E. Van Nieuwenhuysse 4,
bte 2, B-1160 Bruxelles.
Tel: 32 (0) 2 676 72 11 • Fax: 32 (0) 2 676 72 16 • e-mail: esig@cepic.be

